



Succession heritage

Par rookie

Bonjour

Dans une succession qui comporte des liquidités et un bien immobilier, le notaire règle t il en premier les liquidités moins la fiscalité et attend la vente du bien immobilier pour verser aux héritiers la part qui leur revient ,ou bien fera t il un règlement final liquidités + vente bien immobilier aux heritiers.En d autres termes peut il y avoir des règlements séparés et distincts ou alors il faut attendre la vente de l immobilier